Les associations

Il s’agit d’une étude à réaliser en seconde.

**Partie 1 LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE L’ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

**Thème 1-2 Les organisations**

**Axe de réflexion** : Les différentes organisations

**Tout d'abord, les élèves doivent analyser les documents proposés à l’aide des questions, puis rechercher des informations sur une association qu'ils ont choisie. Ensuite ils rédigent un petit texte et réalisent un dossier reprenant les différentes informations.**

1. **Analyse**
2. **Qui est Valérie Fourneyron**

Valérie Fourneyron est la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative,

1. **Expliquez ce qu’est une association**

Une association est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d’une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices**.**

1. **Quelles sont les principales caractéristiques d’une association**

Une association est un contrat de droit privé entre adhérents.

Elle est définie par ses statuts.

Elle dispose de la personnalité morale. C'est un groupement permanent.

L'objectif principal d'une association n'est pas la recherche de profit. Son objet est sans limite sauf si cela porte atteinte à l'ordre public et/ou contraire aux lois et aux bonnes mœurs.

1. **Que faut-il faire pour créer une association ?**

Il faut rédiger les statuts de l'association, déposer le dossier de déclaration de création à la préfecture du siège social de l'association. Elle peut également l'établir en utilisant le teleservice-e-création. L'association ne devient réelle que lorsque la publication de la déclaration au journal officiel des associations a été effectuée.

1. **Comment une association peut-elle financer son fonctionnement ?**

Elle peut recevoir des [dons, donations et legs](http://vosdroits.service-public.fr/associations/F2722.xhtml), essayer d'obtenir des [subventions](http://vosdroits.service-public.fr/associations/F3180.xhtml), faire une [tombola](http://vosdroits.service-public.fr/associations/F21565.xhtml), Organiser une [braderie](http://vosdroits.service-public.fr/associations/F1813.xhtml), facturer les activités, comme des prestations de services.

1. **Peut-on créer une association pour gagner de l’argent ?**

Oui une association peut gagner de l'argent qu'elle investit ou redistribue à d'autres associations mais son but est non lucratif, c'est dire qu'elle ne recherche par le profit.

1. **Peut-on créer n’importe quelle association ?**

Oui l'objet est sans limite mais il ne peut pas être contraire aux lois et aux bonnes mœurs ni porter atteinte à l'ordre public

1. **Recherche**
2. **Complétez vos informations en choisissant une association.**

Vous trouverez au moins deux documents concernant cette association qui vous permettront d’indiquer son nom, son siège social, le but qu’elle poursuit et les actions qu’elle mène.

1. **Rédaction**

Vous rédigerez un petit texte pour expliquer ce qu’est une association et pour présenter l’association que vous aurez choisie.

Vous présenterez votre dossier à l’aide d’un texteur. Vous pourrez insérer une image, un logo, un article de presse etc…

Vous préciserez les difficultés que vous aurez rencontrées et comment vous y avez remédié, ainsi que le temps que vous aurez passé à effectuer ce travail.